

Dynamique laitière dans le Sud des Deux-Sèvres : Etats des lieux et perspectives

Milk production dynamics in the southern part of the Deux-Sèvres: state of the art and perspectives

LESCOAT P. (1), HAVET A. (2)

(1) AgroParisTech, UMR 1048 SADAPT, F-75005 Paris, France

(2) INRA, UMR 1048 SADAPT, F-78850 Thiverval-Grignon, France

INTRODUCTION

Le Sud des Deux-Sèvres est une zone de transition entre des aires céréalières au Sud et d'élevage au Nord. La production laitière y est présente en vache comme en chèvre (leader à l'échelle nationale pour les caprins). Depuis la mise en place des quotas, la dynamique de diminution du nombre d'élevages bovins laitiers concomitamment à une augmentation de leur taille a conduit à des structures en faible nombre mais de dimension économique importante (« zone de polyculture élevage à faible densité laitière », Chatellier et al, 2013). Ces évolutions sont particulièrement rapides depuis les travaux en 2007 sur les exploitations laitières du secteur (Havet et al, 2010). Notre objectif est de repérer les éléments induisant ces changements tant au sein des élevages que des territoires associés et de mettre en avant des leviers de pilotage possibles pour un maintien voire un développement des structures d'élevage.

1. MATERIEL ET METHODES

Nous avons interrogé des acteurs et observateurs des filières laitières (agriculteurs, conseillers, responsables de coopératives de collecte-transformation ou d'alimentation, chercheurs ...) pour comprendre les aspects biotechniques, les articulations entre acteurs et les dynamiques à l'œuvre. Une vingtaine d'entretiens compréhensifs ont été réalisés à partir desquels des champs d'action possibles pour les éleveurs et les acteurs des filières ont été envisagés.

2. RESULTATS

La figure 1 présente les principaux résultats.

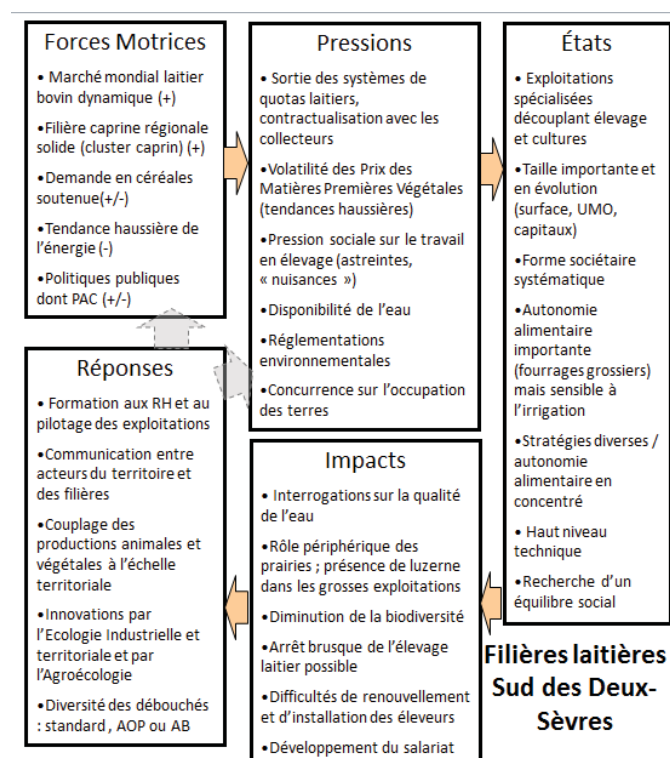


Figure 1 : Schéma DPSIR (EEA, 1999) des filières laitières au sein du territoire.

Dans un contexte porteur au niveau mondial pour les bovins et régional pour les caprins, les filières laitières sont impactées par la croissance du coût de l'alimentation achetée, les contraintes de travail, la disponibilité en eau et sa qualité, la volonté de maintenir la biodiversité et l'installation des jeunes. Les exploitations qui ne se spécialisent pas en grandes cultures ont une taille de plus en plus importante (surface, cheptel, capitaux, UMO) et adoptent le plus souvent une forme sociétaire. L'autonomie alimentaire en énergie est quasiment réalisée, mais les achats extérieurs compensent le déficit azoté, en plus des implantations de luzerne chez certains éleveurs. Les débouchés protégés (AOP, AB) ne sont pas à même de commercialiser tout le lait produit. Le couplage végétal-animal doit être mieux réfléchi au niveau des systèmes de cultures, mais aussi plus globalement à l'échelle territoriale.

3. DISCUSSION

Si des références techniques au niveau des exploitations agricoles sont encore nécessaires (exemple : travaux sur la luzerne), nos interlocuteurs ont souligné l'importance de références économiques adaptées (Veysset et al, 2010). Mais la question des coopérations entre acteurs territoriaux est également centrale (Gibon et al, 2011). Ainsi la production locale de luzerne et sa transformation pour les élevages laitiers fait l'objet de réflexions poussées (Berthet et al, 2014). De plus l'aménagement de retenues collinaires pour stocker l'eau à des fins d'irrigation en période sèche est controversé sur le plan environnemental et sur celui du modèle d'agriculture véhiculé. Enfin, la production de chaleur pour le séchage en grange, et la transformation des déjections sont envisagées par un soutien financier de la société civile à des projets de méthanisation. L'ensemble de ces exemples interrogent clairement sur l'importance de l'articulation entre acteurs et des impacts sur les flux agricoles au sein des territoires, encourageant les parties prenantes à mettre en œuvre des approches d'écologie industrielle et territoriale (Brulot et al, 2014).

CONCLUSION

Le Sud des Deux-Sèvres, par son rôle de zone de transition entre élevages et cultures, est un exemple emblématique de la ré-interrogation du lien entre productions agricoles. Que ce soit au sein de l'exploitation ou dans les territoires, des références locales sont nécessaires pour établir les avantages en matière d'autonomie et de résilience de la polyculture élevage (Havet et al, 2014).

L'ensemble des acteurs interrogés sont remerciés, en particulier la Chambre Régionale d'Agriculture de Poitou-Charentes. Les travaux ont été effectués dans le cadre du projet de recherche EMADEC pour l'ONEMA, en lien avec deux groupes d'étudiants d'AgroParisTech.

Berthet E. et al 2014. Fourrages, 217, 13-21.

Brulot S et al 2014. DOI : 10.4000/developpementdurable.10082

Chatellier V. et al 2013. INRA Prod. Anim., 26, 77-100

EEA 1999. Technical report N° 25

Gibon A. et al 2011. Renc. Rech. Ruminants., 18, 369-372.

Havet A. et al 2010. Fourrages, 202, 145-151.

Havet A. et al 2014. Agric. Ecosyst. Environ., 190, 120-127.

Veysset et al 2010. Renc. Rech. Ruminants., 17, 33-36